

# Nouvelles Administratives

---

## CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE BIBLIOTHÉCAIRE

SESSION 1967-1968

### EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Les épreuves d'admissibilité du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire se sont déroulées les 22 et 23 janvier 1968.

### SUJETS DES EPREUVES

1 - **Administration, organisation et fonctionnement des bibliothèques** (3 h)  
Quelles sont les mesures qui doivent être prises pour la conservation des divers documents qui peuvent se trouver dans une bibliothèque ?

2 - **Catalogage** (3 h)

Les candidats ont été invités à cataloguer (fiche de base et éventuellement fiches secondaires abrégées, fiches de renvoi et fiches de collection ; cote de la Classification décimale de Dewey ; vedettes pour le catalogue alphabétique de matières) les ouvrages suivants représentés par les fac-similés de leurs pages essentielles !

*a)* Quatre ouvrages en langue française :

- une publication de la Commission internationale de l'éclairage,
- une anthologie,
- un catalogue de vente,
- un volume des Cahiers de l'Institut d'études politiques de l'Université de Strasbourg.

*b)* Deux ouvrages dans deux langues étrangères au choix des candidats :

- une publication de congrès,
- une biographie.

3 - **Bibliographie** (2 h)

Si, dans votre bibliothèque, vous aviez la responsabilité du service du prêt entre bibliothèques, quels répertoires et catalogues jugeriez-vous nécessaires pour faciliter votre travail ?

198 candidats (dont 8 à titre étranger) se sont présentés aux épreuves.

119 candidats (dont 5 à titre étranger) ont été déclarés admissibles.

**TEXTES GENERAUX**

- 28 novembre 1967. — Arrêté fixant l'organisation et le programme de l'examen professionnel de magasinier des bibliothèques (*J. O.* du 17 janvier 1968, p. 694).
- 16 janvier 1968. — Arrêté fixant le budget de l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires (*J. O.* du 31 janvier 1968, p. 1125).
- 16 février 1968. — Arrêté autorisant l'ouverture de concours pour le recrutement de cent trente-trois sous-bibliothécaires (*J. O.* du 17 févr. 1968, p. 1785).
- 22 février 1968. — Décret n° 68-187 portant règlement d'administration publique classant dans la première catégorie des bibliothèques municipales les bibliothèques des villes de Brest, Nice et Saint-Etienne (*J. O.* du 27 février 1968, p. 2106).
- 23 février 1968. — Circulaire VIII 68-104 relative au concours de recrutement de sous-bibliothécaires d'Etat (session de 1968) (par application de l'arrêté du 16 février 1968).
- 28 février 1968. — Arrêté relatif à l'examen de fin de stage professionnel pour le recrutement de bibliothécaires réservé aux archivistes paléographes (*J. O.* du 13 mars 1968, p. 2603).